

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DE L'AGRICULTURE -SMADEA-

Siège social : BP N°117 Bou Salem -8170 Jendouba-

Société Marja de Développement de l'élevage et de l'Agriculture -SMADEA- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés le 31 août 2025 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 février 2026. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M. Amjad ALOULOU(Cabinet CAA).

BILAN ARRETE AU 31/08/2025*(exprimé en dinars)*

	<i>Notes</i>	31/08/2025	31/08/2024
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		43 148	43 148
Amort.immob.incorp		-43 148	-43 083
Immobilisations incorporelles nettes	1-1	-	65
Immobilisations corporelles		44 680 195	41 643 623
Amort.immob.corp		-27 224 332	-25 694 957
Immob.corp.en cours		9 547	201 947
Immobilisations corporelles nettes	1-2	17 465 410	16 150 613
Immobilisations financières		194 317	57 375
Provisions immob.Fin		-17 200	-17 265
Immobilisations financières nettes	1-3	177 117	40 110
Total des actifs immobilisés		17 642 527	16 190 788
Autres actifs non courants		-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		17 642 527	16 190 788
ACTIFS COURANTS			
Stocks		16 826 261	16 373 906
Prov.stock		-300 489	-164 914
Stocks nets	2-1	16 525 772	16 208 992
Clients et comptes rattachés		1 028 150	575 765
Prov.pour dep.clients		-66 692	-66 692
Clients nets	2-2	961 458	509 073
Autres actifs courants		1 269 411	1 536 597
Prov.pour dep.autres actifs courants		-19 971	-19 971
AAC Nets	2-3	1 249 440	1 516 626
Liquidités et équivalents de liquidités	2-4	11 605 476	5 744 196
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		30 342 146	23 978 887
TOTAL DES ACTIFS		47 984 673	40 169 675

BILAN ARRETE AU 31/08/2025*(exprimé en dinars)*

	<i>Notes</i>	31/08/2025	31/08/2024
<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>			
<i>CAPITAUX PROPRES</i>			
Capital social		18 835 254	18 835 254
Subventions d'investissement		34 895	66 433
Réserves légales		1 883 525	1 391 926
Résultats reportés		8 752 902	6 093 826
<i>Capitaux propres avant résultat de l'exercice</i>		29 506 576	26 387 439
Résultat de l'exercice		11 525 638	5 975 963
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	3	41 032 214	32 363 402
<i>PASSIFS</i>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	4-1	-	525 000
Autres passifs financiers	4-2	2 000	-
Provisions	4-3	1 199 777	936 360
Autres passifs non courants		-	-
<i>Total des passifs non courants</i>		1 201 777	1 461 360
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	5-1	2 233 564	1 995 374
Autres passifs courants	5-2	3 513 560	4 087 039
Concours bancaires et autres passifs financiers	5-3	3 557	262 500
<i>Total des passifs courants</i>		5 750 682	6 344 913
<i>Total des passifs</i>		6 952 459	7 806 273
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		47 984 673	40 169 675

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/08/2025
Période du 01/09/2024 au 31/08/2025
(exprimé en dinars)

	Notes	31/08/2025	31/08/2024
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>			
Revenus	6-1	33 841 832	27 260 844
Autres produits d'exploitation	6-2	198 231	243 216
Production immobilisée	6-3	6 942 710	4 107 549
<i>Total des produits d'exploitation</i>		40 982 773	31 611 609
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>			
Variation des stocks de produits	7-1	1 201 100	-2 361 706
Achats d'approvisionnements consommés	7-2	11 894 918	14 239 648
Charges de personnel	7-3	6 625 736	5 848 095
Dotations aux amortissements et provisions	7-4	4 335 875	3 914 055
Autres charges d'exploitation	7-5	3 432 286	3 057 804
<i>Total des charges d'exploitation</i>		27 489 914	24 697 896
<i>Résultat d'exploitation</i>		13 492 859	6 913 713
Charges financières nettes	8-1	-13 042	-190 933
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	8-2	1 161 432	1 063 091
Autres pertes ordinaires	8-3	-1 294 512	-906 605
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		13 346 736	6 879 266
Impôt sur les bénéfices	8-4	-1 821 098	-903 303
<i>Résultat des activités ordinaires après impôt</i>		11 525 638	5 975 963
Eléments extraordinaires		-	-
<i>Résultat net de l'exercice</i>		11 525 638	5 975 963
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		11 525 638	5 975 963

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/08/2025
PERIODE DU 01/09/2024 AU 31/08/2025
(exprimé en dinars)

	2024/2025	2023/2024
<u>FLUX D'EXPLOITATION</u>		
Règlement fournisseurs	-14 338 751	-13 965 714
Règlement effets à payer	-1 137 139	-1 613 606
Sommes servies au personnel	-4 212 924	-3 735 976
Encaissements clients	33 437 346	27 634 255
Autres actifs	109 234	86 524
Autres passifs	-3 562 103	-3 137 898
Frais d'exploitation	-348 977	-278 013
Intérêts payés	-22 527	-190 969
Produits d'exploitation	127 811	252 105
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	10 051 970	5 050 708
<u>FLUX D'INVESTISSEMENTS</u>		
Encaissement / Cession immobilisations	2 785 859	1 664 466
Décaissement / Acquisition immobilisations	-1 527 702	-1 587 496
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	1 258 157	76 970
<u>FLUX DE FINANCEMENT</u>		
Encaissement crédits	-	700 000
Règlement crédits	-787 500	-962 500
Encaissement subventions d'investissement	-	-
Dividendes et autres distributions	-4 661 347	-412 099
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT	-5 448 847	-674 599
Variation trésorerie	5 861 280	4 453 080
Trésorerie au début de période	5 744 196	1 291 116
Trésorerie fin de période	11 605 476	5 744 196

NOTES D'ORDRE GENERAL

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Marja de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture « SMADEA » est une société anonyme ayant pour vocation la création et l'exploitation des projets agricoles et industriels intégrés.

Le Domaine où s'exerce l'activité de la « SMADEA » se situe à Bou Salem et s'étend sur une superficie de l'ordre de 4 070 hectares.

La « SMADEA » a été constituée le premier juin 1982 avec un capital social de 2 000 000 dinars.

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 2023, il a été décidé une opération d'augmentation de capital par incorporation des résultats reportés pour un montant qui s'élève à 8 371 224 dinars. Par conséquent, le capital social a été augmenté de 10 464 030 dinars à 18 835 254 dinars, divisé en 1 046 403 actions chacune égale à 18 dinars.

Sur la base de la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 20 janvier 2025 et sur la base d'une convention, de reconstitution du capital entre la « SMADEA » et l'intermédiaire en bourse « UNION CAPITAL », conclue en date du 9 juillet 2024, ce dernier a reconstitué le capital social en se basant sur les opérations faites dès la constitution de la société et qui se présente comme suit :

Actionnaires	Nb d'actions	Capital	%
Comité Arabe d'Investissement et de Développement Agricole	662 723	11 929 014	63,33
TSB	212 827	3 830 886	20,34
TSPI	101 098	1 819 764	9,66
BTK Finance (Ex – El Istifa)	39 530	711 540	3,78
Centrale Laitière du Nord	17 377	312 786	1,66
O.T.D	7 299	131 382	0,70
BTK	5 213	93 834	0,50
Les Ex-coopérateurs	336	6 048	0,03
Total	1 046 403	18 835 254	100,00

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société, arrêtés au 31 août 2025, ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi n° 96-112 et le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996. Les états financiers se composent du :

- Bilan ;
- État de résultat ;
- État de flux de trésorerie ; et
- Notes aux états financiers.

3. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier septembre et se termine le trente et un août de l'année civile suivante.

4. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents, pour la préparation des états financiers arrêtés au 31 août 2025, se résument comme suit :

4.1 - Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.

4.2 - Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la « SMADEA » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tout autre élément de coût supporté à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Troupeau de rente

Les entrées en production sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à ladite production.

Le troupeau de rente est amorti selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile soit 5 ans tout en tenant compte d'une valeur résiduelle de 800 Dinars par tête (600 Dinars avant 2020 et 400 Dinars avant 2000) pour les bovins et d'une valeur résiduelle fixé à hauteur de 20% du coût d'immobilisation pour les ovins.

Autres immobilisations

Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire, tout en tenant compte du contrat de location liant la « SMADEA » au « Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières », par application des durées suivantes :

Désignation	Durée d'amortissement
- Matériel de transport autotracteur	10, 5, 4 et 3 ans
- Matériel agricole	10, 5, 3 et 1 ans
- Plantations	10 ans
- Agencement, aménagement et installations :	
· Construction	14, 13, 11, 10 et 3 ans
· Terrain	13, 10 et 3 ans
· Equipement salle de traite	10, 5 et 1 ans
· Installations eau de chauffage et de climatisation	20, 10, 5 et 1 ans
· Installations électriques	20 et 10 ans
· Installations téléphoniques	10, 6, 5 et 1 ans
- Matériels d'irrigation	20, 15, 10 et 5 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Plantation et constructions sur sol d'autrui	25, 24, 23, 22, 17, 16, 10 et 3 ans
- Meubles, mobiliers et équipements de bureau	10, 5, et 1 ans
- Usine de concentré	10 ans

4.3 -Les stocks

- Valorisation du stock

Les éléments du stock acquis par la société sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition.

Les éléments du stock produits par la société comprennent principalement le stock des bovins, le stock des ovins, les récoltes en magasins et les avances sur cultures et sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à ladite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

- Comptabilisation du stock

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont déterminés de manière extracomptable à la date d'arrêt comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.

5. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

a) Situation sanitaire du troupeau bovin :

- Le troupeau bovin présent au 31 août 2025 dans la ferme Marja 1, qui s'élève à 2 048 têtes, est indemne de tuberculose.
- L'effectif des velles et des génisses présentes au 31 août 2025 dans la ferme Marja 2 s'élève à 197 têtes, est indemne de tuberculose.
- Le troupeau bovin présent au 31 août 2025 dans la ferme Marja 3, qui s'élève à 1 718 têtes, est indemne de tuberculose.

Concernant le troupeau de vaches se trouvant à la phase 2 (Marja 3), comprenant 1 718 têtes (vaches, génisses et veaux), au cours du mois de juin 2025, la société a constaté une augmentation du nombre d'avortements chez les vaches gestantes et a coordonné avec les services vétérinaires du Commissariat Régional au Développement Agricole de Jendouba.

Dans ce cadre, 1 012 échantillons ont été prélevés (concernant les vaches et les génisses gestantes) et envoyés pour analyse en septembre 2025. Les résultats ont montré que 311 vaches étaient infectées par la Brucellose.

Le 15 septembre 2025, la société a été informée par un arrêté n°14541 émis par le Gouvernorat de Jendouba afin de prendre les mesures nécessaires dont l'isolement et l'abattage des vaches infectées dans des abattoirs désignés.

A ce titre, 105 vaches ont été retirées du troupeau jusqu'au 31 octobre 2025.

Parmi les causes de l'apparition de cette maladie figure l'absence de vaccination contre la Brucellose depuis 2019 jusqu'à la fin de l'année 2023. Ces vaccins sont fournis par la direction de la production agricole relevant du ministère de l'Agriculture.

Il est à signaler que le taux d'avortement est passé de 1,45% en septembre et octobre 2024 à 11,73 % en septembre et octobre 2025 et le taux de réforme des vaches est passé de 31,84% pour la campagne 2023/2024 à 43,6% pour la campagne 2024/2025.

D'un autre côté, le taux de mortalité à la naissance et le taux de mortalité des vaches sont passés de 1,54% et 3,57% pour la campagne 2023/2024 à, respectivement, 1,7% et 3,2% pour la campagne 2024/2025.

b) Situation sanitaire du troupeau ovin :

Le taux de mortalité de l'effectif des jeunes et le taux de mortalité des brebis sont passés de 27,64% et 12,11% pour la campagne 2023/2024 à, respectivement, 22,53% et 12,96% pour la campagne 2024/2025.

Ainsi, le taux de réforme des brebis est passé de 19,72% pour la campagne 2023/2024 à 21,09% pour la campagne 2024/2025.

c) Remboursement sur la vente du troupeau bovin infecté :

La société a déposé un dossier pour bénéficier du remboursement de la perte relative à la vente du troupeau bovin de la ferme Marja 3 antérieurement infecté par la tuberculose (vaches vendues durant 2014, 2015, 2016 et 2017) et dont le nombre est de 577 têtes d'une valeur totale de 744 215 dinars.

La société a bénéficié, en date du 10 janvier 2019 d'une indemnisation qui s'élève à 193 979 dinars et d'une indemnisation complémentaire de 15 958 dinars en date du 31 août 2019, soit un total de 209 937 dinars au titre de 181 vaches (année de sortie 2017).

La société a bénéficié d'une indemnisation qui s'élève à 182 881 dinars en date du 30 décembre 2020 au titre de 132 vaches (année de sortie 2014).

Toutefois, la société est dans l'attente du remboursement pour un montant total de 351 397 dinars relatif aux 264 vaches restantes.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1- LES ACTIFS NON COURANTS

1-1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels informatiques. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/08/2024	Acquisition / Cession	Valeur brute au 31/08/2025	Amortissements			V.C.N au 31/08/2025
				Cumulés au 31/08/2024	Dotations 2024/2025	Cumulés au 31/08/2025	
Logiciel	43 148	-	43 148	-43 083	-65	-43 148	-
Total	43 148	-	43 148	-43 083	-65	-43 148	-

1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 17 465 410 dinars au 31/08/2025, contre 16 150 613 dinars au 31/08/2024, soit une augmentation de 1 314 797 dinars.

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation en DT
- Autres immobilisations corporelles (1-2-2)	32 186 767	30 678 684	1 508 084
- Cheptel bovin (1-2-1-1)	12 225 116	10 643 987	1 581 129
- Cheptel ovin (1-2-1-2)	268 311	320 953	-52 641
- Immobilisations en cours	9 547	201 947	-192 400
Total en Brut	44 689 742	41 845 570	2 844 172
- Amortissement autres immobilisations corporelles	-23 624 905	-22 043 627	-1 581 278
- Amortissement cheptel bovin	-3 464 461	-3 497 804	33 343
- Amortissement cheptel ovin	-134 966	-153 526	18 560
Total en Net	17 465 410	16 150 613	1 314 797

1-2-1-Le troupeau de rente

Le solde brut du troupeau de rente s'élève à 12 493 427 dinars au 31/08/2025, contre un solde de 10 964 940 dinars au 31/08/2024, réalisant ainsi une augmentation de 1 528 488 dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Augmentation du troupeau de rente bovine	1 581 129	450 067
- Diminution du troupeau de rente ovine	-52 641	-80 300
Total	1 528 488	369 767

1-2-1-1- Le troupeau de rente Bovin

La valeur de ce troupeau a connu une augmentation de 1 581 129 dinars durant la saison 2024/2025.

Cette augmentation se détaille ainsi :

Désignation	En Nombre	Valeur unitaire en (DT)	Valeur totale
- Auto production de vaches	925	7 368	6 815 319
- Auto production taureaux	12	7 273	87 272
- Sortie des vaches (dont 59 mortalités)	863	6 101	5 265 128
- Sortie des taureaux (dont 2 mortalités)	9	6 259	56 334
Variation du troupeau de rente bovin	65		1 581 129

Par rapport à la campagne 2023/2024, l'auto production de ce troupeau a augmenté de 339 têtes, les mortalités ont diminué de 4 têtes et les réformes ont augmentés de 228 têtes.

1-2-1-2- Le troupeau de rente Ovin

La valeur de ce troupeau, au 31/08/2025, s'élève à 268 311 dinars contre une valeur de 320 953 dinars au 31/08/2024 soit une diminution de 52 641 dinars qui se détaille comme suit :

Désignation	En Nombre	Valeur unitaire en (DT)	Valeur totale
- Auto production de brebis	28	892	24 963
- Auto production de béliers	17	892	15 156
- Vente de 96 brebis et 7 béliers	103	556	57 267
- Mortalité de 59 brebis et 2 béliers	61	582	35 493
Variation du troupeau de rente ovin	-119		-52 641

Par rapport à la campagne 2023/2024, l'autoproduction des ovins a diminué de 16 brebis, et a augmenté de 17 béliers et les mortalités ont diminué de 11 brebis et 6 béliers.

Ainsi, la valeur totale du troupeau est détaillée au 31/08/2025 comme suit :

Désignation	Au 31/08/2024		Auto production		Sortie		Au 31/08/2025	
	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur	Nbre	Valeur
- Vaches	1 774	10 602 016	925	6 815 319	863	5 265 127	1 836	12 152 208
- Taureaux	7	41 971	12	87 272	9	56 334	10	72 909
- Brebis	509	300 691	28	24 963	155	87 093	382	238 561
- Béliers	27	20 262	17	15 156	9	5 668	35	29 750
Total	2 317	10 964 940	982	6 942 710	1 036	5 414 222	2 263	12 493 428

Les mouvements enregistrés sur le troupeau au cours de la campagne 2024/2025 se détaillent comme suit :

a) Vaches

Désignation	Nombre au 31/08/2024	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Transfert de phase 1 à la phase 2	Nombre au 31/08/2025
- Phase I	1011	453	415	25	-1	1 025
- Phase II	763	472	389	34	1	811
Total	1 774	925	804	59	-	1 836

b) Taureaux

Désignation	Nombre au 31/08/2024	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Transfert de phase 1 à la phase2	Nombre au 31/08/2025
- Phase I	4	5	4	-	-	5
- Phase II	3	7	3	2	-	5
Total	7	12	7	2	-	10

c) Ovins

Désignation	Nombre au 31/08/2024	Changement de catégorie	Vente	Mortalité	Nombre au 31/08/2025
- Brebis	509	28	96	59	382
- Béliers	27	17	7	2	35
Total	536	45	103	61	417

Comparativement à la campagne 2023/2024, les valeurs unitaires d'entrée et de sortie en immobilisation se présentent comme suit :

Désignation	Valeur unitaire en 2024/2025	Valeur unitaire en 2023/2024	Variation en Dinars	Variation En %
Troupeau de rente Bovin				
- Auto production de vaches	7 368	6 814	554	8%
- Auto production taureaux	7 273	7 179	94	1%
- Sortie de vaches (dont 59 mortalités)	6 101	5 595	506	9%
- Sortie des taureaux (dont 2 mortalités)	6 259	5 571	688	12%
Troupeau de rente Ovin				
- Auto production de brebis	892	734	158	22%
- Auto production de béliers	892	-	892	0%
- Vente de 96 brebis et 7 béliers	556	520	36	7%
- Mortalité de 59 brebis et 2 béliers	582	550	32	6%

La répartition du troupeau de production de lait par âge d'entrée en production se présente comme suit :

LA REPARTITION DU TROUPEAU DE PRODUCTION DE LAIT PAR AGE D'ENTREE EN PRODUCTION

Année	Avant 2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Tranche d'âge	(09-10)	(09-10)	(08-09)	(07-08)	(06-07)	(05-06)	(04-05)	(03-04)	(02-03)	(01-02)	(00-01)	
Effectif au 31/08/2016	672	560	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 232
En %	54,55%	45,45%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2017	299	306	408	-	-	-	-	-	-	-	-	1 013
En %	29,52%	30,21%	40,28%	-	-	-	-	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2018	188	250	331	514	-	-	-	-	-	-	-	1 283
En %	14,65%	19,49%	25,80%	40,06%	-	-	-	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2019	111	181	251	426	380	-	-	-	-	-	-	1 349
En %	8,23%	13,42%	18,61%	31,58%	28,17%	-	-	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2020	48	98	143	272	292	575	-	-	-	-	-	1 428
En %	3,36%	6,86%	10,01%	19,05%	20,45%	40,27%	-	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2021	31	59	100	182	210	506	543	-	-	-	-	1 631
En %	1,90%	3,62%	6,13%	11,16%	12,88%	31,02%	33,29%	-	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2022	11	33	48	119	145	380	461	630	-	-	-	1 827
En %	0,60%	1,81%	2,63%	6,51%	7,94%	20,80%	25,23%	34,48%	-	-	-	100,00%
Sortie 2021/2022	20	26	52	63	65	126	82	42	-	-	-	476
En %	4,20%	5,46%	10,92%	13,24%	13,66%	26,47%	17,23%	8,82%	-	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2023	6	10	23	66	73	241	340	484	578	-	-	1 821
En %	0,33%	0,55%	1,26%	3,62%	4,01%	13,23%	18,67%	26,58%	31,74%	-	-	100,00%
Sortie 2022/2023	5	23	25	53	72	139	121	146	42	-	-	626
En %	0,80%	3,67%	3,99%	8,47%	11,50%	22,20%	19,33%	23,32%	6,71%	-	-	100,00%
Effectif au 31/08/2024	1	3	10	26	38	151	224	332	462	527	-	1 774
En %	0,06%	0,17%	0,56%	1,47%	2,14%	8,51%	12,63%	18,71%	26,04%	29,71%	-	100,00%
Sortie 2023/2024	5	7	13	40	35	90	116	152	116	70	-	644
En %	0,78%	1,09%	2,02%	6,21%	5,43%	13,98%	18,01%	23,60%	18,01%	10,87%	-	100,00%
Effectif au 31/08/2025	-	-	3	16	17	70	120	182	273	372	783	1 836
En %	-	-	0,16%	0,87%	0,93%	3,81%	6,54%	9,91%	14,87%	20,26%	42,65%	100,00%
Sortie 2024/2025	1	3	7	10	21	81	104	150	189	155	142	863
En %	0,12%	0,35%	0,81%	1,16%	2,43%	9,39%	12,05%	17,38%	21,90%	17,96%	16,45%	100,00%

- 85,75 % des sorties représentent la tranche d'âge de 0 à 5 ans contre 84,47 % au cours de la campagne 2023/2024 ;
- 94,23 % de l'effectif représentent la tranche d'âge de 0 à 5 ans contre 95,6 % au cours de la campagne 2023/2024.

1-2-2- Les autres immobilisations corporelles

La valeur nette des autres immobilisations corporelles, au 31/08/2025, s'élève à 8 561 863 dinars contre une valeur nette de 8 635 057 dinars au 31/08/2024 qui se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/08/2025 en DT	Amortissements cumulés au 31/08/2025 en DT	VCN au 31/08/2025 en DT	VCN au 31/08/2024 en DT
- Installation générale	3 382 864	-2 866 924	515 940	475 022
- Construction sur sol d'autrui	12 727 640	-6 478 000	6 249 640	6 144 960
- Matériel agricole	11 852 159	-10 472 744	1 379 414	1 503 541
- Matériel d'irrigation	2 350 471	-2 176 002	174 469	274 602
- Matériel de transport	1 350 699	-1 235 738	114 961	178 846
- Matériel informatique	76 816	-56 280	20 536	5 890
- Equipement de bureau	130 256	-104 931	25 325	18 534
- Matériel usine	290 903	-209 325	81 578	33 661
- Plantation	6 850	-6 850	-	-
- Olivier	18 110	-18 110	-	-
Total	32 186 767	-23 624 905	8 561 863	8 635 057

(Tableau d'amortissement détaillé en annexe n°1).

1-3- Les immobilisations financières

Cette rubrique présente un solde brut qui s'élève à 194 317 dinars au 31/08/2025 qui est provisionné à hauteur de 17 200 dinars :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Participation SODINO	15 000	15 000
- Participation CARTHAGO FLAVOR	10 000	10 000
- Participation BTS	2 000	2 000
- Cautionnement STEG	31 272	30 375
- Cautionnement STB	136 045	-
Solde Brut	194 317	57 375
- Provisions/titres de participation	-17 200	-17 265
Solde Net	177 117	40 110

2- LES ACTIFS COURANTS

2-1- Stocks

Le solde net de cette rubrique est de 16 525 772 dinars au 31 août 2025 contre 16 208 992 dinars au 31 août 2024, soit une augmentation de 316 780 dinars détaillée comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Avances aux cultures (1)	1 105 994	1 169 851
- Stocks Bovins (2)	7 923 476	9 234 003
- Stocks Ovins	334 683	172 842
- Matières consommables (3)	6 736 941	5 043 096
- Concentré	72 858	100 256
- Récolte en magasin	473 530	434 688
- Pièce de rechange (Salle de traite)	178 780	219 169
Total Brut	16 826 261	16 373 906
- Provisions sur stocks des carburants et lubrifiants	-416	-
- Provisions sur stocks des pièces de rechange	-261 102	-156 166
- Provisions sur Stocks de produits de traitement	-26 220	-2 148
- Provisions sur stocks de produits vétérinaires	-4 917	-3 662
- Provisions sur Stocks de fournitures de bureau	-137	-280
- Provision sur stocks de matériaux de construction	-1 709	-
- Provision sur stocks matériels et outillages	-4 655	-1 013
- Provision sur stocks matières consommables	-460	-770
- Provision sur stocks semences et plants	-874	-874
Total Net	16 525 772	16 208 992

- (1) Cette rubrique enregistre les travaux, matières et services consommés durant la campagne en cours et qui contribuent à la production de la récolte de la saison prochaine. En application des conventions comptables de rattachement des charges aux produits et de l'indépendance des exercices, ces charges ne doivent pas être supportées par l'exercice en cours, mais différées pour être imputées sur la prochaine campagne. Les avances aux cultures sont passées de 1 169 851 dinars au 31/08/2024 à 1 105 994 dinars au 31/08/2025, et se détaillent comme suit :

Libellé	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Préparation pour la campagne prochaine	643 653	615 447
- L'élevage Ovins (charges de 5 mois)	101 995	82 170
- L'olivier	265 798	241 848
- Luzerne	48 180	73 924
- Sorgho	46 368	94 624
- Ensilage de maïs	-	61 838
Total	1 105 994	1 169 851

- (2) Le stock des bovins est composé de 2 117 têtes pour une valeur 7 923 476 de dinars au 31/08/2025, contre 2 200 têtes pour une valeur de 9 234 003 dinars au 31/08/2024, Le stock des bovins se répartit par âge comme suit :

Age en mois	31/08/2025			31/08/2024		
	Nbre	Coût Unitaire moyen	Valeur Totale	Nbre	Coût Unitaire moyen	Valeur Totale
- de 1 à 3 mois	306	843	257 931	307	946	290 537
- de 4 à 6 mois	156	1 578	246 168	141	1 864	262 860
- de 7 à 9 mois	276	2 260	623 793	273	2 664	727 155
- de 10 à 12 mois	275	2 926	804 671	281	3 429	963 675
- de 13 à 15 mois	275	3 720	1 022 918	218	4 081	889 632
- de 16 à 18 mois	116	4 613	535 149	166	4 896	812 662
- de 19 à 21 mois	230	5 424	1 247 412	287	5 658	1 623 891
- de 22 à 24 mois	273	6 181	1 687 498	256	6 365	1 629 502
- de 25 à 27 mois	161	6 847	1 102 329	131	6 994	916 194
- 28 mois et plus	49	6 961	395 607	140	7 985	1 117 895
Total	2 117	3 743	7 923 476	2 200	4 197	9 234 003

(3) Le stock de matières consommables est composé essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
-Nourritures animales	4 717 923	3 033 513
-Pièces de rechange	910 848	825 377
-Matériels de construction	29 171	70 702
-Semences et plants	163 931	155 047
-Semences animales	160 942	20 288
-Produits de traitements	195 497	333 584
-Carburants et lubrifiants	79 302	121 894
-Produits pharmaceutiques	143 376	85 403
-Fournitures de bureau	10 033	13 849
-Engrais	55 733	149 145
-Matières consommables	167 701	137 583
-Petits Matériels et outillages	77 711	96 102
-Matériels et équipements	24 773	610
Total	6 736 941	5 043 096

La société a procédé durant la campagne 2024/2025 à la constatation d'une provision pour dépréciation du stock non mouvementé depuis plus de 5 années.

2-2- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 961 458 dinars au 31 août 2025, contre 509 073 dinars au titre de la campagne précédente, soit une augmentation de 452 385 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Clients ordinaires	961 458	509 073
- Clients douteux	66 692	66 692
Total Brut	1 028 150	575 765
- Provisions	-66 692	-66 692
Total Net	961 458	509 073

2-3- Autres actifs courants

Cette rubrique présente un solde net de 1 249 440 dinars au 31/08/2025 contre 1 516 626 dinars au 31/08/2024, soit une diminution de 267 186 dinars. Les autres actifs courants se détaillent ainsi :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Fournisseurs avances	93 604	124 247
- Avances et acomptes au personnel	309 557	221 792
- Report d'impôt	-	325 283
- Débiteurs divers douteux	2 726	2 726
- Produits à recevoir	99 880	58 100
- Charges constatées d'avance	763 470	786 673
- Assurance groupe STAR	-	5 776
- Dépôts et cautionnements versés	173	12 000
Total Brut	1 269 411	1 536 597
- Provision (1)	-19 971	-19 971
Total Net	1 249 440	1 516 626

(1) Les provisions pour dépréciation des autres actifs courants sont constituées en application de la convention de prudence. Ces provisions se détaillent, comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Provision pour dépréciation des avances accordées au personnel	6 545	6 545
- Provision pour dépréciation des débiteurs divers	2 726	2 726
- Provision pour dépréciation des comptes non mouvementés	10 700	10 700
Total	19 971	19 971

2-4- Les liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31/08/2025, un montant de 11 605 476 dinars contre 5 744 196 dinars fin de la campagne précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Compte bancaire TSB	22 994	2 439 958
- Compte bancaire BT	6 235 318	2 132 947
- Compte bancaire BNA	5 097 244	178 244
- Compte bancaire STB	130 392	898 058
- Compte bancaire STB FS	76 788	64 234
- Caisse	42 739	29 495
- Chèques à encaisser	-	1 260
Total	11 605 476	5 744 196

NOTES RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde au 31 août 2025, de 41 032 214 dinars, contre 32 363 402 dinars au 31 août 2024, soit une augmentation de 8 668 812 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Capital social	18 835 254	18 835 254
- Réserves légales	1 883 525	1 391 926
- Subventions d'investissement	34 895	66 433
- Résultats reportés	8 752 902	6 093 826
- Résultat de l'exercice	11 525 638	5 975 963
Total	41 032 214	32 363 402

Tableau de variation des capitaux propres au 31/08/2025

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux (subvention d'investi.)	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Soldes au 31/08/2024	18 835 254	1 391 926	66 433	6 093 826	5 975 963	32 363 402
Réserves légales	-	491 599	-	-491 599	-	-
Affectation du résultat (*)	-	-	-	5 975 963	-5 975 963	-
Distribution de dividendes (*)	-	-	-	-2 825 288	-	-2 825 288
Résorption subvention d'investissement	-	-	-31 538	-	-	-31 538
Résultat de la période	-	-	-	-	11 525 638	11 525 638
Soldes au 31/08/2025	18 835 254	1 883 525	34 895	8 752 902	11 525 638	41 032 214

(*) Suivant le procès-verbal de l'AGO décidant l'affectation des résultats du 20/01/2025.

4- LES PASSIFS NON COURANTS

4-1- Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse l'année, il présente un solde nul au 31 août 2025, contre un solde de 525 000 dinars à la fin de la saison précédente. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Emprunt BT (1 ^{ère} tranche)	-	412 500
- Emprunt BT (2 ^{ème} tranche)	-	112 500
Total	-	525 000

4-2- Les autres passifs financiers

Les autres passifs financiers présentent un total au 31 août 2025 de 2 000 dinars contre un solde nul à la fin de la campagne précédente. Ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
Dépôts et cautionnements reçus	2 000	-
Total	2 000	-

4-3- Les provisions

Les provisions présentent un total au 31 août 2025 de 1 199 777 dinars contre 936 360 dinars à la fin de la campagne précédente, soit une augmentation de 263 417 dinars. La variation de ces provisions se présente comme suit :

Désignation	Provision au 31/08/2024	Dotation de l'année	Reprise de l'année	Provision au 31/08/2025
- Provisions pour litiges	58 013	-	12 678	45 335
- Provisions pour risques et charges	878 347	439 224	163 129	1 154 442
Total	936 360	439 224	175 807	1 199 777

5- LES PASSIFS COURANTS

5-1- Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente un solde de 2 233 564 dinars au 31 août 2025, contre 1 995 374 dinars à la fin de la saison dernière, soit une augmentation de 238 190 dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Fournisseurs achats et prestations de services	1 549 303	1 426 432
- Fournisseurs effets à payer	371 608	246 860
- Fournisseurs factures non parvenues	312 653	322 081
Total	2 233 564	1 995 374

5-2- Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/08/2025 à 3 513 560 dinars contre 4 087 039 dinars au 31/08/2024, et se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Avances reçues des clients	635 782	335 782
- Crédits liés au personnel- UGTT	3 194	3 390
- Personnel fond social	171 131	168 231
- Rémunération due au personnel	21 693	27 098
- Personnel charges à payer (1)	709 037	476 781
- Jetons de présence de la campagne	115 000	97 750
- Etat, impôts et taxes	1 678 442	947 118
- Assurances groupe STAR	7 054	-
- Organismes sociaux	169 562	157 207
- Actionnaires dividendes à payer	2 627	1 838 685
- Dette envers AAAID (salaires DG)	-	35 000
- Remboursement assurance au personnel	38	-
Total	3 513 560	4 087 039

(1) Le poste « Personnel charges à payer » se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Congés à payer	239 302	206 988
- Primes à payer	469 735	269 794
Total	709 037	476 781

5-3- Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 557 dinars au 31/08/2025, contre un solde 262 500 dinars au 31/08/2024. Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT
- Emprunt BT 1ère tranche à moins d'un an	-	206 250
- Emprunt BT 2ème tranche à moins d'un an	-	56 250
- Intérêt courus BT 1ère tranche	2 795	-
- Intérêt courus BT 2ème tranche	762	-
Total	3 557	262 500

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

6- LES PRODUITS

6-1- Les revenus

Les revenus de la société ont atteint une valeur de 33 841 832 dinars pour la saison 2024/2025, contre 27 260 844 dinars au titre de la campagne précédente, soit une augmentation de 6 580 988 dinars. Au 31 août 2025, les revenus se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %	Note
- Revenus élevage	27 489 252	24 250 122	3 239 130	13%	6-1-1
- Revenus agronomie	6 347 660	3 005 175	3 342 485	111%	6-1-2
- Autres ventes	4 920	5 546	-626	-11%	
Total	33 841 832	27 260 844	6 580 988	24%	

6-1-1- Revenus d'élevage

Les revenus de l'activité d'élevage ont atteint au 31 août 2025, une valeur de 27 489 252 dinars, marquant une augmentation par rapport à la saison dernière de 3 239 130 dinars soit 13 %. Cette variation se présente comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Vente de lait	25 119 058	22 455 897	2 663 161	12%
- Vente de veaux	2 217 125	1 529 435	687 690	45%
- Vente d'agneaux	153 069	264 009	-110 940	-42%
- Autres ventes (laine)	-	781	-781	-100%
Total des ventes animales	27 489 252	24 250 122	3 239 130	13%

6-1-2-Revenus d'agronomie

Les revenus de l'activité agronomie ont atteint une somme de 6 347 660 dinars au 31/08/2025 marquant ainsi une hausse de 3 342 485 dinars par rapport à la saison dernière soit 111%.

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Vente de blé	5 128 673	2 980 695	2 147 977	72%
- Vente d'olive	1 200 000	10 500	1 189 500	11329%
- Vente produits résiduels	18 988	13 980	5 008	36%
Total des ventes des cultures	6 347 660	3 005 175	3 342 485	111%

6-2- Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent un solde de 198 231 dinars au 31 août 2025 contre un solde de 243 216 dinars au 31 août 2024, accusant ainsi une baisse de 44 985 dinars.

Désignation	31/08/2025	31/08/2024	Variation	Variation
	en DT	en DT	DT	%
- Remboursements assurance	131 692	142 303	-10 611	-7%
- Quotes-parts des subventions d'investissement	31 538	65 912	-34 374	-52%
- Dégrevement gasoil	35 000	35 000	-	-
Total	198 231	243 216	-44 985	-18%

6-3- Production immobilisée

La production immobilisée a atteint jusqu'à la fin du mois d'août 2025, une valeur de 6 942 710 dinars et a connu ainsi une augmentation de 2 835 161 dinars par rapport à la saison dernière, soit 69 %.

Désignation	31/08/2025	31/08/2024	Variation	Variation
	en DT	en DT	DT	%
- Renouvellement du troupeau	6 942 710	4 107 549	2 835 161	69%
Total	6 942 710	4 107 549	2 835 161	69%

7- LES CHARGES

7-1- La variation du stock du produits

La variation du stock du produit a atteint une valeur positive de 1 201 100 dinars au 31 août 2025 contre une valeur négative de 2 361 706 dinars au 31 août 2024. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/08/2025	31/08/2024	Variation	Variation
	en DT	en DT	DT	%
Variation du stocks du produits	1 201 100	-2 361 706	3 562 806	-151%
Total	1 201 100	-2 361 706	3 562 806	-151%

7-2- Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint une valeur de 11 894 918 dinars, ce qui représente une diminution nette par rapport à l'année dernière de 2 344 730 dinars soit 16%.

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Matières premières et nourriture animale	8 879 757	9 333 685	-453 929	-5%
- Semences animales	267 798	130 457	137 341	105%
- Produits vétérinaires	323 681	250 406	73 275	29%
- Produits sanitaires	234 359	198 217	36 142	18%
- Engrais chimiques	780 638	735 808	44 830	6%
- Achat de pesticide	443 769	395 674	48 095	12%
- Carburant et lubrifiant	1 041 457	1 095 658	-54 201	-5%
- Pièces de rechange et quincaillerie	1 075 835	1 479 879	-404 044	-27%
- Semence végétale	341 104	486 901	-145 797	-30%
- Matière d'emballage	228 440	208 064	20 375	10%
- Matériaux de construction	186 503	408 751	-222 248	-54%
- Achats divers	111 715	109 803	1 912	2%
- Transfert des charges	-388 987	-894 797	505 810	-57%
Total des achats	13 526 069	13 938 507	-412 438	-3%
- Variation du stock des achats	-1 631 151	301 141	-1 932 292	-642%
Total des achats consommés	11 894 918	14 239 648	-2 344 730	-16%

7-3- Les charges de personnel

Les charges de personnel totalisent un montant de 6 625 736 dinars au titre de la campagne 2024/2025, présentant ainsi une hausse de 777 641 dinars par rapport à la campagne précédente.

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Salaires	5 936 393	5 313 766	622 627	12%
- Charges sociales	775 564	702 315	73 249	10%
- Transfert de charges	-95 507	-176 084	80 577	-46%
- Habillement de travail	9 286	8 097	1 189	15%
Total	6 625 736	5 848 095	777 641	13%

7-4- Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un solde de 4 335 875 dinars au 31 août 2025, contre un solde de 3 914 055 dinars au 31 août 2024, soit une augmentation de 421 818 dinars, se détaillant comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
Dotations aux amortissements	3 607 251	3 409 546	197 705	6%
- Amortissements Cheptel Bovin	1 984 822	1 742 135	242 687	14%
- Amortissements Cheptel Ovin	40 316	48 523	-8 207	-17%
- Autres amortissements	1 582 113	1 618 888	-36 775	-2%
Dotations aux provisions	728 623	504 510	224 113	44%
Total	4 335 875	3 914 055	421 818	11%

7-5- Les autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant qui s'élève à 3 432 286 dinars contre un montant de 3 057 804 dinars fin la campagne précédente soit une augmentation de 374 482 dinars qui est détaillée comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Location des terrains et des locaux	950 425	950 425	-	-
- Location du matériel agricole	334 254	12 376	321 878	2 601%
- Entretien du matériel	137 885	118 351	19 534	17%
- Électricité	443 432	418 665	24 767	6%
- Eau potable	62 588	60 585	2 003	3%
- Eau d'irrigation (1)	107 303	177 366	-70 063	-40%
- Honoraires et commissions	86 013	87 038	-1 025	-1%
- Assurances	236 181	253 287	-17 106	-7%
- Frais de déplacement	1 732	1 474	258	18%
- Frais postaux & télécommunication	9 567	10 573	-1 006	-10%
- Services bancaires	30 416	9 158	21 258	232%
- Autres services (2)	726 148	667 820	58 328	9%
- Impôts et taxes (3)	310 088	294 430	15 658	5%
- Transfert de charges	-3 744	-3 744	-	-
Total	3 432 286	3 057 804	374 482	12%

(1) La charge a été comptabilisée sur la base d'une estimation de la consommation d'eau d'irrigation, en l'absence d'une facturation du groupement des eaux.

(2) Les autres services sont composés essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Achats études et prestations de services	203 381	278 761	-75 380	-27%
- Achats études et prestations - Investissements	35 258	73 604	-38 346	-52%
- Achats gaz	5 342	8 687	-3 345	-39%
- Autres services extérieurs	18 212	9 514	8 698	91%
- Publicité et propagande	2 117	1 477	640	43%
- Transports/achats-ventes	149 675	103 861	45 814	44%
- Missions et réceptions	119 045	42 323	76 722	181%
- Jeton de présence	125 500	107 375	18 125	17%
- Subventions et dons	67 618	42 220	25 398	60%
Total	726 148	667 820	58 328	9%

(3) Les impôts et taxes sont composés essentiellement des éléments suivants :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- TFP	119 216	105 661	13 555	13%
- Taxe de solidarité et taxe statistique	74 578	38 661	35 917	93%
- FOPROLOS	59 854	52 831	7 023	13%
- Autres impôts et taxes	56 439	97 277	-40 838	-42%
Total	310 088	294 430	15 658	5%

8- LES GAINS ET PERTES ORDINAIRES

8-1- Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 13 042 dinars à la fin de la campagne 2024/2025, réalisant ainsi une diminution par rapport à l'exercice précédent de 177 891 dinars. Ces charges sont composées essentiellement des intérêts sur crédits bancaires.

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Intérêts sur crédit de campagne TSB	-	75 348	-75 348	-100%
- Intérêts sur crédit BT (1 ^{ère} tranche)	13 042	90 844	-77 802	-86%
- Intérêts sur crédit BT (2 ^{ème} tranche)	-	24 776	-24 776	-100%
- Produits financiers	-	-35	35	-100%
Total	13 042	190 933	-177 891	-93%

8-2- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de 1 161 432 dinars à la fin de la campagne 2024/2025, contre 1 063 091 dinars à la fin de la campagne précédente, réalisant ainsi une augmentation de 98 341 dinars, soit 9 % par rapport à la saison dernière.

Ce poste enregistre essentiellement les gains constatés lors de la sortie de troupeaux (ventes) et se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Plus-values sur cession de troupeaux	722 072	431 084	290 988	68%
- Reprise sur provisions	317 908	584 086	-266 178	-46%
- Produits divers d'exploitation	121 451	47 921	73 530	153%
Total	1 161 432	1 063 091	98 341	9%

8-3- Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de 1 294 512 dinars à la fin de la campagne 2024/2025, contre 906 605 dinars à la fin de la campagne précédente, réalisant ainsi une augmentation de 387 908 dinars, soit 43 % par rapport à la saison dernière.

Ce poste enregistre essentiellement les pertes constatées lors de la sortie des vaches (ventes / mortalités) et se détaille comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Pertes sur sorties de Bovins	1 256 926	881 323	375 603	43%
- Pertes sur sorties d'Ovins	16 469	25 115	-8 646	-34%
- Pertes sur litiges et jugements	3 867	167	3 700	2 216%
- Pertes liées à une modification comptable	17 250	-	17 250	100%
Total	1 294 512	906 605	387 908	43%

8-4- Impôt sur les bénéfices

Cette rubrique englobe l'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité tels que prévu par la réglementation fiscale en vigueur, et dont le montant s'élève à 1 821 098 dinars pour la campagne 2024/2025 contre un montant qui s'élève à 903 303 dinars pour la campagne 2023/2024 et qui se détaillent comme suit :

Désignation	31/08/2025 en DT	31/08/2024 en DT	Variation DT	Variation %
- Impôt sur les sociétés	1 400 845	694 849	705 996	102%
- Contribution sociale de solidarité	420 253	208 454	211 799	102%
Total	1 821 098	903 303	917 795	102%

(Voir annexe n° 2).

9- NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

9-1- Engagements donnés par la société

BANQUE DE TUNISIE

Un nantissement de 1^{er} rang sur deux salles de traite et un tank de refroidissement de lait ainsi qu'un nantissement sur le cheptel bovin soit 764 vaches et 105 génisses.

La SMADEA a remboursé le reste de l'emprunt restant et a obtenu une mainlevée le 20/06/2025, enregistrée à la recette des finances de Bousalem le 17/07/2025 et déposée au registre national des entreprises à Jendouba le 18/07/2025. Par conséquent, il n'y a pas de nantissement lié à l'emprunt à la date du 31/08/2025.

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

- Un nantissement sur l'usine de concentré et certains équipements en contrepartie de facilités de caisse pour un montant total de 150 000 dinars.
- Des garanties au titre d'une ligne d'escompte commercial pour un montant de 500 000 dinars auprès de la banque.

Le 16/10/2024, la société a demandé l'annulation de ces nantissements et garanties, et a demandé à la banque de lui fournir des mainlevées à cet effet.

Le 11/11/2025, la société a obtenu les mainlevées.

9-2- Engagements reçus par la société

La société n'a reçu aucun engagement.

10- NOTE SUR LES PARTIES LIEES

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence. L'estimation de la charge des jetons de présence comptabilisée, pour la campagne 2024/2025, s'élève à 10 000 dinars nets par administrateur.
- Une indemnité mensuelle est allouée au Président du Conseil d'Administration de la société. Cette indemnité a été fixée à 875 dinars à compter du 1er octobre 2018, sur décision du conseil d'administration du 16 octobre 2018. La charge totale comptabilisée au 31 août 2025 s'élève à 10 500 dinars.
- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général sortant au cours de la campagne 2024/2025, pour la période allant du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025 s'élève à 249 935 dinars.
- La rémunération (salaires, primes et avantages) du nouveau Directeur Général, nommé à partir du 1^{er} août 2025, au cours de la campagne 2024/2025, s'élève à 18 837 dinars.
- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général Adjoint au cours de la campagne 2024/2025, s'élève à 114 066 dinars.

11- NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration.

D'autre part, aucun événement pouvant affecter la continuité d'exploitation de la société n'est à signaler.

ANNEXE N°1 :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DETAILLE DES AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31/08/2025

Désignation	Valeur brute au 31/08/2024	Acquisition 2024/2025	Investissements 2024/2025	Reclassements 2024/2025	Mise en rebut 2024/2025	Valeur brute au 31/08/2025	Amortissements					VCN au 31/08/2025
							Cumulés au 31/08/2024 en DT	Reclassement 2024/2025	Dotations 2024/2025 en DT	Reprises sur amortissements 2024/2025	Cumulés au 31/08/2025 en DT	
- Installations générales	3 198 340	145 120	39 405	-	-	3 382 864	-2 723 317	-	-143 608	-	-2 866 924	515 940
- Constructions sur sol d'autrui	12 036 368	133 666	355 658	201 947	-	12 727 640	-5 891 408	-	-586 592	-	-6 478 000	6 249 640
- Matériel agricole	11 340 281	511 877	-	-	-	11 852 159	-9 836 740	-	-636 004	-	-10 472 744	1 379 414
- Matériel d'irrigation	2 350 471	-	-	-	-	2 350 471	-2 075 868	-	-100 133	-	-2 176 002	174 469
- Matériel de transport	1 329 191	21 508	-	-	-	1 350 699	-1 150 345	-	-85 393	-	-1 235 738	114 961
- Matériel informatique	56 750	20 836	-	-	-770	76 816	-50 859	-	-5 421	-	-56 280	20 536
- Equipement de bureau	116 226	14 030	-	-	-	130 256	-97 693	-	-7 238	-	-104 931	25 325
- Matériel usine	226 097	64 806	-	-	-	290 903	-192 437	-	-16 888	-	-209 325	81 578
- Plantations	6 850	-	-	-	-	6 850	-6 850	-	-	-	-6 850	-
- Oliviers	18 110	-	-	-	-	18 110	-18 110	-	-	-	-18 110	-
Total	30 678 684	911 844	395 063	201 947	-770	32 186 767	-22 043 627	-	-1 581 278	-	-23 624 905	8 561 863

ANNEXE N°2 :**TABEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL DE L'EXERCICE ARRETE AU**
31/08/2025

Eléments	Montant
Résultat comptable avant impôt et contribution :	13 346 736
I. Réintégrations :	
1. Charges non déductibles	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale sup à 9 cv ne faisant pas l'objet de l'exploitation	33 407
Cadeaux et frais de réception	99 045
Dons et subventions	67 618
Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles	29 811
Perte de change latente	
Autres charges diverses	17 250
Autres pertes ordinaires	3 867
2. Amortissements	
Amortissements non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale sup à 9 cv ne faisant pas l'objet d'exploitation	
Amortissement ayant dépassé la limite autorisée par la législation en vigueur	
3. Provisions	
Provisions non déductibles	728 623
Provisions pour créances douteuses	
TOTAL REINTEGRATIONS	979 621
TOTAL DEDUCTIONS	317 908
Reprise sur provision	317 908
Déduction perte du change latente antérieurement réintégrée	-
Résultat fiscal avant déduction des provisions (B)	14 008 448
Résultat fiscal après déduction des provisions (B)	14 008 448
Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des	14 008 448
III-DEDUCTIONS DES AMORTISSEMENTS DIFFERES ET DEFICITS REPORTEES	
1. Réintégration des amortissements de l'exercice	3 607 251
2. Déduction des déficits reportés	
3. Déduction des amortissements de l'exercice	-3 607 251
4. Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	-
Résultat fiscal après déduction des déficits et amortissements (B)	14 008 448
IV-DEDUCTION DES BENEFICES OU REVENUS EXCEPTIONNELS NON IMPOSABLES	-
V-RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES BENEFICES PROVENANT DE L'EXPLOITATION	14 008 448
VI-BENEFICES SERVANT DE BASE POUR LA DETERMINATION DE LA QUOTE-PART DES BENEFICES PROVENANT DE L'EXPLOITATION DEDUCTIBLE	-
VII-BENEFICE FISCAL APRES DEDUCTION DES BENEFICES AU TITRE DE L'EXPLOITATION	14 008 448
Résultat Imposable (B)	14 008 448
IS du (10%)	1 400 845
Contribution sociale de solidarité (3%)	420 253

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
ET DE L'AGRICULTURE « SMADEA »**

BP N° 117 Bou Salem 8170 Jendouba

I. Rapport sur l'audit des États financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 février 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société MARJA du Développement de l'Elevage et de l'Agriculture « SMADEA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 août 2025, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **41 032 214 dinars**, y compris un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **11 525 638 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 août 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués par la direction de la société, sur les points suivants :

a) Situation sanitaire du troupeau bovin :

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°5 relative aux faits marquants de l'exercice : Concernant le troupeau de vaches se trouvant à la phase 2 (Marja 3), comprenant 1 718 têtes (vaches, génisses et veaux), au cours du mois de juin 2025, la société a constaté une augmentation du nombre d'avortements chez les vaches gestantes et a coordonné avec les services vétérinaires du Commissariat Régional au Développement Agricole de Jendouba.

Dans ce cadre, 1 012 échantillons ont été prélevés (concernant les vaches et les génisses gestantes) et envoyés pour analyse en septembre 2025. Les résultats ont montré que 311 vaches étaient infectées par la Brucellose. Le 15 septembre 2025, la société a été informée par un arrêté n°14541 émis par le Gouvernorat de Jendouba afin de prendre les mesures nécessaires dont l'isolement et l'abattage des vaches infectées dans des abattoirs désignés.

A ce titre, 105 vaches ont été retirées du troupeau jusqu'au 31 octobre 2025.

Parmi les causes de l'apparition de cette maladie figure l'absence de vaccination contre la Brucellose depuis 2019 jusqu'à la fin de l'année 2023. Ces vaccins sont fournis par la direction de la production agricole relevant du ministère de l'Agriculture.

Il est à signaler que le taux d'avortement est passé de 1,45% en septembre et octobre 2024 à 11,73 % en septembre et octobre 2025 et le taux de réforme des vaches est passé de 31,84% pour la campagne 2023/2024 à 43,6% pour la campagne 2024/2025.

D'un autre côté, le taux de mortalité à la naissance et le taux de mortalité des vaches sont passés de 1,54% et 3,57% pour la campagne 2023/2024 à, respectivement, 1,7% et 3,2% pour la campagne 2024/2025.

b) Situation sanitaire du troupeau ovin :

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°5 relative aux faits marquants de l'exercice, le taux de mortalité de l'effectif des jeunes et le taux de mortalité des brebis sont passés de 27,64% et 12,11% pour la campagne 2023/2024 à, respectivement, 22,53% et 12,96% pour la campagne 2024/2025.

Ainsi, le taux de réforme des brebis est passé de 19,72% pour la campagne 2023/2024 à 21,09% pour la campagne 2024/2025.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions

économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des États financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu que la société assure la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément à la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé l'existence d'irrégularité en ce qui concerne l'application des dispositions de l'article 22 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Tunis, le 27 janvier 2026

Cabinet CAA

Amjad ALOULOU

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025**

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE MARJA DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE
ET DE L'AGRICULTURE « SMADEA »**

BP N° 117 Bou Salem 8170 Jendouba

En application des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations au vue de leur approbation.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- 1- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence. L'estimation de la charge des jetons de présence comptabilisée, pour la campagne 2024/2025, s'élève à 10 000 dinars nets par administrateur.
- 2- Une indemnité mensuelle est allouée au Président du Conseil d'Administration de la société. Cette indemnité a été fixée à 875 dinars à compter du 1^{er} octobre 2018, sur décision du conseil d'administration du 16 octobre 2018. La charge totale comptabilisée au 31 août 2025 s'élève à 10 500 dinars.
- 3- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général sortant au cours de la campagne 2024/2025, pour la période allant du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025 s'élève à 249 935 dinars, et se détaille comme suit (en dinars) :

Libellé	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/08/2025
Salaires	181 274	-
Primes	32 959	-
Avantages en nature	35 702	-
Total	249 935	-

Le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 25 février 2021, a décidé d'augmenter la contribution de la société dans le salaire du Directeur Général de 4 000 dinars à 7 000 dinars à compter du 1^{er} Mars 2021. Le conseil d'administration du 9 décembre 2024 a décidé d'augmenter la rémunération nette du Directeur Général comme suit : 26 000 dinars par mois au titre des mois de janvier et février 2025 puis 13 000 dinars par mois pour les mois de mars à juin 2025.

En ce qui concerne la rémunération mensuelle du mois de janvier 2025 jusqu'à le mois de juin 2025, la prime d'encouragement et les avantages en nature, ils sont payés directement par la « SMADEA » au Directeur Général.

- 4- La rémunération (salaires, primes et avantages) du nouveau Directeur Général, nommé à partir du 1^{er} août 2025, au cours de la campagne 2024/2025, s'élève à 18 837 dinars, et se détaille comme suit (en dinars) :

Libellé	Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/08/2025
Salaires	16 388	-
Avantages en nature	2 449	-
Total	18 837	-

Le Conseil d'Administration, dans sa réunion du 11 juillet 2025 a fixé la rémunération du nouveau Directeur Général comme suit :

- Un salaire mensuel net de 15 000 dinars ;
- Une prime d'encouragement dont le montant sera fixé par le conseil d'administration ;
- Une voiture de fonction avec prise en charge des frais de carburant (sans plafond) ;
- La prise en charge des frais de communication.

- 5- La rémunération (salaires, primes et avantages) du Directeur Général Adjoint au cours de la campagne 2024/2025, s'élève à 114 066 dinars, et se détaille comme suit (en dinars) :

Libellé	Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/08/2024
Salaires	59 846	-
Primes	32 315	3 390
Avantages en nature	21 905	-
Total	114 066	3 390

La rémunération nette du Directeur Général Adjoint a été décidée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 24 janvier 2020 et fixée à 2 600 dinars nets par mois.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application desdits articles. De même, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 27 janvier 2026

Cabinet CAA

Amjad ALOULOU